



## Résumé de l'entrevue : Erin O'Toole (l'étape 1 addendum)<sup>1</sup>

Erin O'Toole, ancien député fédéral de Durham et ancien chef de l'opposition officielle (Parti conservateur du Canada (« **PCC** »)), a été interrogé par les avocats de la Commission le 23 février 2024 et le 1<sup>er</sup> mars 2024.

### Notes aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.
- Certains des faits mentionnés par M. O'Toole lors de son entrevue de l'étape 1 se rapportait à des aspects du mandat de la Commission en vertu de la division (a)(i)(C) de celui-ci, soit des aspects qui ne relevaient pas de la première étape des travaux de la Commission. Par conséquent, ces éléments ont été inclus dans le présent addendum au résumé d'entrevue de l'étape 1.

### Incidents préoccupants

- [1] M. O'Toole a décrit des comportements de la part de certains parlementaires, y compris d'un membre de son propre caucus, qu'il considérait comme signalant une implication dans des activités d'ingérence étrangère. Ces comportements impliquaient, entre autres, d'accepter des voyages financés par un État étranger et faire du lobbying pour le compte d'intérêts étrangers. Il a dit qu'il ne se sentait pas à l'aise de discuter de certaines questions politiques devant cette personne, mais qu'il ne savait pas avec certitude s'il devait immédiatement exclure l'individu de son caucus, ou s'il était nécessaire de signaler ce type de comportement à des agences gouvernementales.
- [2] M. O'Toole n'estimait pas que des mesures extrêmes, telles que l'expulsion du caucus, étaient appropriées à ce moment-là, et il s'inquiétait du fait que le Parti libéral du

---

<sup>1</sup> Traduction.



Canada (« **PLC** ») et les médias qualifieraient de raciste toute mesure prise à l'endroit de cet individu. M. O'Toole s'est toutefois assuré que l'individu, qui selon lui avait un comportement douteux, reçoive des conseils sur le caractère potentiellement inapproprié de ses actions.

- [3] M. O'Toole n'a pas révélé publiquement ses inquiétudes, car il ne voulait pas cibler injustement un membre de son propre caucus et collègue parlementaire. Dans ses discussions avec la Commission, il a réitéré son point de vue que la Commission, avec ses vastes pouvoirs d'enquête, pourrait plus efficacement examiner les cas présumés d'ingérence étrangère. Il a également expliqué que l'ingérence étrangère ne devrait pas être vue comme un enjeu qui affecte uniquement le gouvernement actuel ou le PLC. De l'avis de M. O'Toole, l'ingérence étrangère est un problème qui concerne tous les partis et qui a une incidence sur l'intérêt national.
- [4] M. O'Toole s'est rappelé deux incidents qui, selon lui, étaient peut-être des exemples d'ingérence étrangère. Premièrement, il a raconté avoir été approché à plusieurs reprises par une jeune femme d'origine chinoise à un événement en 2018 ou 2019. Il a indiqué qu'il l'avait peut-être déjà aperçue lors d'autres événements. M. O'Toole a décrit la jeune femme comme étant très charmante avec lui. Son attitude n'était pas professionnelle et elle s'acharnait à obtenir son numéro de téléphone, au point qu'il s'est senti dérangé et mal à l'aise. Lorsqu'il est devenu chef du PCC, il a repensé à cet incident et a estimé qu'il s'agissait peut-être d'une tentative manifeste de gagner son influence.
- [5] Deuxièmement, M. O'Toole s'est rappelé que lors de sa première course au leadership du PCC, en 2017, deux jeunes étudiants étrangers chinois s'étaient présentés à son bureau de campagne à Ottawa. Ils avaient offert d'accomplir une variété de tâches en Mandarin et en Cantonais, notamment des appels aux électeurs et de la saisie de données. Bien que M. O'Toole les qualifie de « charmants », il se demande pourquoi ces étudiants étrangers sont soudainement venus proposer leurs services en tant que bénévoles, et si des acteurs étrangers les y avaient encouragés. Il trouvait étrange que des étudiants internationaux suivent la politique canadienne de si près, et encore plus



étrange qu'ils se proposent comme bénévoles dans le contexte d'une course au leadership à l'intérieur d'un parti. Il a évoqué la possibilité qu'il s'agissait d'une véritable offre d'assistance, mais il a également indiqué qu'à titre de bénévoles, ces étudiants auraient eu accès aux rouages internes de sa campagne. Bien qu'il se désole d'avoir ne serait-ce que suggéré qu'ils aient pu avoir de mauvaises intentions, il a déclaré qu'un parti politique n'est guère en mesure de filtrer ou de contrôler convenablement ses bénévoles afin de s'assurer qu'ils ne s'adonnent pas à des activités d'ingérence étrangère.

- [6] M. O'Toole a suggéré que ces deux situations démontrent la difficulté de détecter l'ingérence étrangère. Dans les deux cas susmentionnés, le comportement des individus en question était-il inoffensif ou bien s'agissait-il de subtiles tentatives d'ingérence étrangère? Dans le contexte d'une campagne électorale chargée, le personnel de première ligne est constamment sollicité et n'a ni le temps, ni les ressources, ni la formation pour scruter à la loupe des comportements ambigus comme ceux décrits dans les deux incidents.